



COMMISSION RÉGIONALE  
D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Vos réf. : DATU/DAO/JPVR/MDa/MR/JP/SAR/ALE106/03.06.09/1415  
Nos Réf. : 09/CRAT A.254-AA  
AB

Le 26 juin 2009

DGO4 – Direction de l'aménagement  
opérationnel  
Monsieur Michel DACHOUFFE  
Directeur  
Rue des Brigades d'Irlande, 1  
5100 JAMBES

**Objet : Site à réaménager SAR/ALE106 dit « Magasin Lesuisse » à  
CHIEVRES – avis au sujet de l'arrêté provisoire**

Monsieur le Directeur,

La CRAT a bien reçu votre demande relative à l'objet repris sous rubrique en date du 11 juin 2009.

La CRAT émet, en date du 26 juin 2009, un avis favorable sur le projet d'arrêté reconnaissant provisoirement le périmètre du site à réaménager SAR/ALE106 dit « Magasin Lesuisse » à CHIEVRES.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Benoît BRASSINE  
Secrétaire

P.O.

Pierre GOT,  
Président